



PROGRAMME FORMATION INSTALLATEUR ANC

Du 24 au 26 juin 2024 – du 18 au 20 novembre 2024

Objectif : L'objectif de cette formation est la connaissance par le stagiaire des principaux dispositifs d'Assainissement Non Collectif. A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître les principes de fonctionnement, les principales caractéristiques techniques, les éventuelles limitations, les principales conditions de mise en œuvre, les principales modalités d'entretien et de maintenance.

Moyens pédagogiques : Plateau Technique de formation équipé de 31 dispositifs traditionnels et agréés, matériel informatique ; rétroprojecteur ; supports papier : photos, schémas ; débats ; agréés ; documents techniques.

Modalités pédagogiques de formation : Formation présentielle de 3 jours continus en salle et sur plateau technique ANC à Cuxac d'Aude 11590.

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire en début et fin de formation.

Attestation : Une attestation de formation continue est fournie après présence effective à la formation et règlement intégral des sommes dues.

Délais d'accès : entre 5 et 7 mois.

Public visé : Installateurs Assainissement Non Collectif, terrassiers, plombiers, maçons, paysagistes, salariés du bâtiment.

Prérequis : Aucun

Accessibilité aux personnes handicapées : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation.

JOUR 1 + 2 : FORMATION CONNAISSANCES TECHNIQUES EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Ouverture de la formation

- Présentation du formateur et des stagiaires et leurs attentes
- Objectifs et contenu de la formation

- Contexte

- Enjeux et problématique de l'assainissement
- Rôle et fonctionnement d'un système d'Assainissement Non Collectif
- Les 4 critères de choix

- Cadre réglementaire et normatif

- Les assurances obligatoires
- Réglementation sur les prescriptions techniques et contrôles
- Normalisation : documentation technique de référence, les normes Européennes, le marquage CE
- Rôles et responsabilités des intervenants : l'utilisateur, le bureau d'études, l'installateur, la collectivité et le Maire

- Filières ANC



- Les principaux éléments techniques constitutifs d'un dispositif d'ANC
- Ouvrage de prétraitement
- Traitement primaire
- Traitement secondaire
- Dispositifs traditionnels
- Les dispositifs agréés
- Les filtres compacts
- Microstations à culture fixée
- Microstation à culture libre
- Les filtres plantés
- Rejet des eaux usées traitées

JOUR 3 : PLATEAU TECHNIQUE ANC

Etude de fonctionnement de différentes familles de dispositifs ANC agréés ainsi que l'étude des principaux dispositifs traditionnels sur le plateau technique de formation

- Bilan et synthèse

- Synthèse et questions diverses
- Questionnaire à remplir
- Bilan de la formation

INTERVENANT :

M. GAUTRAND Didier, Formateur ANC, Installateur ANC depuis 32 ans

DUREE ET HORAIRES : 3 jours, 8h30 – 12 h et 13h30 h – 17 h, soit 21 heures

LIEU : 11590 Cuxac d'Aude

COUT DE LA FORMATION : 880.00 €uros (non-assujetti à la TVA) puis 930.00 €uros à partir de septembre 2024.

CE TARIF COMPREND :

- la formation (21 heures)
- les documents de synthèse sur support numérique
- les repas du midi.

Pour avoir des renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Madame GAUTRAND Marie

Tél : 04 68 42 33 78

Mail : contact@eaufiledeleau.fr

Prise en charge : EAU FIL DE L'EAU a obtenu la **certification QUALIOPi** délivrée au titre de la catégorie Actions de Formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès des fonds publics ou mutualisés (OCPO).

Les formations ne donnent pas lieu à une certification et **ne peuvent pas être financées par le CPF**. Organisme de formation EAU FIL DE L'EAU, enregistré sous le n° 91 11 01364 11.

Mis à jour le 18 mars 2024